

Pour diffusion immédiate

LE PASSAGE À NIVEAU DE LA RUE CHARLES-RODRIGUE SERA ENFIN AMÉNAGÉ

Lévis, le 2 juillet 2003 - Le maire de Lévis, M. Jean Garon, accompagné de la représentante du secteur Saint-David, Mme Lise Brochu-Asselin, a annoncé aujourd'hui le début des travaux d'aménagement du passage à niveau de la rue Charles-Rodrigue dans le quartier Lévis.

Il s'agit de travaux de près de 300 000 \$ qui consisteront en la pose de feux clignotants et d'une barrière automatique, en l'aménagement de ponceaux et le pavage d'une section de 50 pieds de part et d'autre de la voie ferrée. La réalisation de ce passage à niveau permettra de compléter le prolongement de la rue Charles-Rodrigue vers le sud, soit un investissement total de 750 000 \$. Cet axe nord-sud reliera le boulevard de la Rive-Sud et l'autoroute 20, via la rue Louis-H.-La Fontaine et le viaduc de la route du Président-Kennedy, contribuant ainsi au désengorgement de cette dernière artère.

« Il s'agit d'une excellente nouvelle pour les résidents du secteur qui pourront utiliser la rue Charles-Rodrigue en toute sécurité et gagner ainsi du temps dans leur déplacement », a indiqué M. Garon. Cette voie ferrée est utilisée exclusivement pour transporter des produits pétroliers de la Raffinerie Ultramar. Compte tenu de la nature de ces convois, de l'importance de la circulation prévue sur la rue Charles-Rodrigue et des normes du Canadien National, propriétaire de la voie ferrée, l'installation de barrières automatiques a été jugée essentielle pour des raisons de sécurité.

Les travaux touchant le passage à niveau seront effectués par le Canadien National mais payés par les surplus de l'ex-ville de Lévis, les travaux ayant été décidés avant la fusion.

« Le potentiel de cette partie du territoire de Lévis comprise entre la route du Président-Kennedy, le chemin des Îles, l'autoroute 20 et le boulevard de la Rive-Sud est considérable, tant sur le plan résidentiel, commercial que récréotouristique », a indiqué M. Garon. Encore faut-il pouvoir y circuler facilement et en toute sécurité, d'où les travaux annoncés aujourd'hui.

M. Garon a par ailleurs confirmé la pose de luminaires décoratifs pour une valeur de 60 000 \$ dans la section nord de la rue Charles-Rodrigue.

- 30 -

Source : André Roy
Direction des communications
Tél. : 834-6607